

Conseils pour aménager les évaluations

Ces aménagements, souvent simples à mettre en place, pourront bénéficier à tous les élèves de la classe.

Durant les phases d'apprentissage :

- Séquencer les consignes et s'assurer de leur compréhension, dessiner, schématiser.
Pour l'AVS, développer des méthodes qui vont faciliter la compréhension de l'élève et les généraliser entre les matières (ex. dessiner des flèches).
- Mettre en place des rituels de mise au travail.
- L'enseignant élabore avec l'élève des fiches procédures qui pourront être réinvesties lors des évaluations.
- Quand c'est possible, garder une heure de soutien par semaine pour que l'AVS puisse travailler la méthodologie en relation duelle avec l'élève.

Dans un contexte d'évaluation :

Les aménagements actés pour l'examen sont mis en œuvre dès les phases d'entraînement et d'évaluation.

- Prévenir l'élève de ce qui sera évalué. Préciser par exemple que l'orthographe ne sera pas pénalisée.
- L'AVS prépare l'évaluation avec l'enseignant pour savoir ce qui est essentiel pour lui, recenser les notions à consolider en amont. L'AVS fait le lien avec la famille.
- L'enseignant adapte son évaluation en privilégiant des supports visuels, structure le temps (time timer...). Il évite les questions trop ouvertes ou implicites, privilégie les QCM lorsque c'est possible. Il propose le soutien de fiches-procédures.
- Durant l'évaluation, l'enseignant amorce le travail et s'assure que l'élève est actif. Mieux vaut éviter d'isoler l'élève avec l'AVS et de lui faire porter seul les ajustements nécessaires pour rendre possible l'évaluation.
- L'AVS peut reformuler la consigne, ou amorcer le travail avec des expressions qui sont familières à l'élève (« C'est comme d'habitude. Tu dessines, tu schématises »).

Claudine Moss, enseignante-coordonnatrice d'Ulis pro
Larysa Mockers, AVS